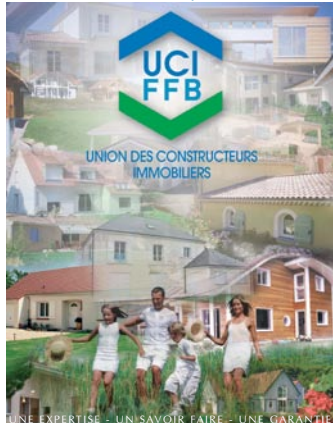


Votre constructeur de maison individuelle est adhérent à l'UCI
SYNDICAT DES CONSTRUCTEURS IMMOBILIERS
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT



Paris, le 7 juin 2007

ASSEMBLEE GENERALE 1ER JUIN 2007 : DE NOUVEAUX AXES STRATEGIQUES ONT ETE DECIDES POUR ACCOMPAGNER LA DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION.

Dressant le bilan de l'année 2006 de l'UCI-FFB, le Président BEAUGIRAUD s'est félicité de la croissance de l'organisation professionnelle dont le réseau, composé de constructeurs de maisons individuelles, promoteurs immobiliers et aménageurs lotisseurs, n'a cessé de s'étendre durant les 5 dernières années pour atteindre aujourd'hui plus de **700 membres adhérents et 1000 points de vente**.

Face à une telle dynamique de croissance, le Président BEAUGIRAUD a souhaité rappeler la nécessité absolue d'adapter **les structures organisationnelles et outils opérationnels de l'Union** afin de préserver l'intégrité de son identité et de ses valeurs.

Il entend ainsi doter l'organisation de nouveaux moyens pour continuer à mener à bien ses missions et objectifs auprès de l'ensemble des membres : représenter et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics, former et informer les adhérents, promouvoir les « bonnes pratiques professionnelles », engager la profession sur la voie du développement durable, etc...

Aussi, pour soutenir son développement, maintenir la croissance du réseau et continuer à accroître sa représentativité parmi les professionnels de la construction immobilière, le Président BEAUGIRAUD a fixé, lors de l'Assemblée Générale, les priorités d'action pour les 3 années à venir :

- Renforcer les champs d'actions de l'UCI-FFB sur les territoires grâce à une nouvelle organisation régionale.

Cette nouvelle organisation sera mise en place dès septembre 2007. Elle reposera sur le maillage déjà tissé de longue date par les **fédérations départementales de la Fédération Française du Bâtiment** avec lesquelles elle travaillera en étroite collaboration.

Elle dessinera une nouvelle cartographie du territoire pour l'UCI-FFB avec la création de **9 régions** et permettra de déployer des actions d'une plus grande proximité en décentralisant les centres d'animation et de réflexion pour un réseau plus « participatif ».

- Accroître la visibilité du réseau

L'assemblée générale a validé le renfort des outils de communication internes et externes, essentiels à l'animation d'un réseau en plein déploiement.

Ainsi, l'UCI-FFB vient notamment de mettre en ligne son nouveau site internet, **www.uci-ffb.fr**. Plus fonctionnel et plus pratique, il vise à faciliter la diffusion des sources d'information réservées aux adhérents (point sur les réglementations, sur les contrats, éléments sur le développement durable, dossiers thématiques, etc...).

Cependant, il se veut également ouvert sur l'extérieur, et s'adresse également **au grand public**, aux **constructeurs immobiliers désireux d'intégrer le réseau** mais aussi aux **professionnels de la presse**.

- Promouvoir les « bonnes pratiques professionnelles » en accord avec les principes de développement durable.

L'assemblée générale a reformulé son attachement au rôle primordial que doit jouer l'Union dans l'accompagnement et la mise en place de stratégies de Développement Durable au sein de ses membres : diffusion des bonnes pratiques, recherche et développement sur des solutions innovantes, respect et anticipation des exigences réglementaires.



Comité 21



A cet égard, elle s'est ainsi félicitée d'avoir rejoint **le 9 mai dernier, le Comité 21, Comité français pour l'Environnement et le Développement Durable.**

Présente au sein de nombre d'organisations soutenant la qualité au sein des activités de construction immobilière, l'Union, par cette adhésion, souhaite se positionner à l'échelle nationale au centre des débats, des réflexions et des initiatives sur le sujet et entend faire avancer concrètement les problématiques de développement durable au sein des activités de maîtrise d'ouvrage de ses membres.

L'assemblée générale s'est poursuivie par une convention nationale sur le thème « **Développement Durable et Construction Immobilière** ».

Repères

L'UCI-FFB est l'organisation professionnelle rassemblant l'ensemble des acteurs de la construction immobilière (constructeurs de maisons individuelles, promoteurs immobiliers et aménageurs-lotisseurs) au sein de la Fédération Française du Bâtiment.

Date de création : **1961**

700 adhérents en France (vs. 200 en 2003), soit **+250%** en 4 ans :

- **550** constructeurs de maisons individuelles
- **150** promoteurs immobiliers.

80 000 logements / an.

Adresse : UCI-FFB

Union des Constructeurs Immobiliers de la Fédération Française du Bâtiment

7/9 rue La Pérouse 75016 PARIS - Tél : 01 40 69 51 86

www.uci-ffb.fr



UNION DES CONSTRUCTEURS
IMMOBILIERS

Contact presse

Soleil Communication

Karine CHANABIER

karine@soleil-communication.com

Tél : 06 60 82 71 61